

Formation Travail en Hauteur & Port des Equipements de Protection Individuelle

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

PILOCAP AQUITAINE
FAYE Jean-Marc
05.56.55.90.49
jm.faye@formation-pilocap.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Inscription directe ou par un conseiller
en insertion professionnelle

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

Médicalement apte. Ne pas être sujet au
vertige dans des conditions de travail en
hauteur.

Prérequis pédagogiques :

Compréhension, maîtrise de la langue
Française et des 4 opérations de calcul Etre
munis d'une tenue de travail, de chaussures
de sécurité, d'un casque et de gants.

Contrat de
professionnalisation
possible ?

Non

Objectif de la formation

A l'issue de la formation, les participants sont capables notamment d'identifier les moyens de protection individuelle contre les chutes de hauteur (E.P.I.), de maîtriser les principes de sécurité relatifs aux conditions d'utilisation des E.P.I dans le cadre de leurs activités professionnelles. Maîtriser l'évolution sur toiture terrasse, échelle à crinoline, l'utilisation d'une ligne de vie, et l'évolution sur Pylône.

Contenu et modalités d'organisation

Présentation : Objectif global de la formation – Généralités – Les accidents. Législation : Responsabilités – Applications des textes Contexte réglementaire relatif aux moyens de protection : Conception ; Utilisation ; Normalisation Analyse des risques spécifiques aux travaux en hauteur : Le Travail en hauteur, la prévention technique collective, Utilisation des échelles, escabeaux,... Les échafaudages (conditions d'utilisation), Hauteur de chute ; Facteur de chute ; Effet pendulaire ; Notice d'utilisation. Mesures de protection individuelle Type et description des Equipements de Protection Individuelle (EPI) : Antichute mobile, Longes, absorbeurs, Harnais d'antichute, Connecteurs, Système d'arrêt de chute; Conditions d'utilisation des EPI et précaution d'usage (adaptation, entretien, stockage) Support d'assurance horizontal, point d'ancrage, ligne de vie, Mode d'emploi et marquage, les nœuds. Mise en pratique Contrôle des EPI. Mise en situation avec ascension verticale en sécurité (facteur 0 et facteur 1). Evolution sur surface horizontale en hauteur sur points d'ancrage (toiture équipée à ligne de vie). Port des équipements de protection en situation de travail en hauteur (harnais, longe, absorbeur...), déplacement sur échelle à crinoline, ligne de vie et pylône. Contrôle des connaissances. Test d'acquisition de connaissances théoriques Evaluation pratique par le formateur sur site aménagé.

Parcours de formation personnalisable ?	Oui	Type de parcours	Mixte
Commentaires sur la parcours personnalisable		Formation sur 7h	

Validation(s) Visée(s)

> Attestation de fin de formation

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00371884	du 01/01/2023 au 31/12/2025	Saint-Jean- d'Illac (33)	PILOCAP AQUITAINE		Non éligible	